

Accueil > Bretagne > Plouvien



Pays de Brest. « Le Scot, c'est notre affaire » : dernière réunion publique pour poser vos questions

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) recherche un équilibre entre développement économique, cohésion sociale et respect de l'environnement. Il s'agit de le définir pour vingt ans. Une des trois réunions publiques s'est tenue, vendredi 9 février 2024, à Plouvien (Finistère). La dernière aura lieu à Plougastel-Daoulas, vendredi 23 février, à la mairie, à partir de 18 h 30.



Les représentants des communautés de communes du secteur nord : Raphaël Rapin, Lesneven-Côte des Légendes ; Alexandra Guilloré, Landerneau-Daoulas ; Jean-François Tréguer, vice-président du Pôle métropolitain et pays des Abers ; Gilles Mounier, pays d'Iroise et Marie-Annick Créac'hcadec, pays des Abers. | OUEST-FRANCE

La première des réunions publiques sur la révision du Schéma de cohérence territoriale s'est tenue à Plouvien, vendredi 9 février 2024, suivie d'une deuxième à Plomodiern, jeudi 15 février. La dernière aura lieu à Plougastel-Daoulas (Finistère), vendredi 23 février, à partir de 18 h 30, à la mairie : un périmètre assez large puisque le Pays de Brest réunit maintenant sept intercommunalités, de Lesneven à Pleyben avec le Léon et la presqu'île de Crozon, soit 425 000 habitants. Il concerne près de la moitié de la population et des emplois du département.

Que va-t-on faire ?

Ces réunions publiques présentent le projet de SCoT orientant l'aménagement et le développement du territoire pour vingt ans. Il existe déjà, mais le [nouveau document est en cours d'élaboration pour 2026-2046](#), en incluant Pleyben-Châteaulin-Porzay. Il touche l'économie, l'environnement, le logement, le littoral, l'agriculture ou encore les mobilités. C'est très vaste et stratégique. Les informations complètes sont consultables sur le site du Pays de Brest, rubrique SCoT.

Il s'agit, comme l'a expliqué Nadège Lourdeau, chargée d'études à l'ADEUPa (Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne), de valoriser et développer les éléments qui font que le Pays de Brest rayonne, de maintenir un cadre de vie de qualité et attractif, et de répondre aux enjeux des évolutions démographiques, climatiques, énergétiques...

Comment va-t-on faire ?

Le SCoT ne se substitue pas aux plans locaux d'urbanisme, qui, en revanche, doivent être compatibles. Jean-François Tréguer, vice-président du Pôle métropolitain chargé du SCoT, prévoit de « **faire approuver le projet avant la fin du mandat** » avec une enquête publique en 2025.

Pour cette première réunion, ouverte à tous, les principales questions ont porté sur les aspects environnementaux, avec les corridors écologiques, la ressource en eau, le transport ferroviaire Brest-Quimper, la notion de village au sein du zéro artificialisation...

Chacun peut encore contribuer à la réflexion en assistant aux réunions ou en écrivant au Pôle métropolitain. Cependant, expliquent les élus, pour qu'un territoire vive, il faudra bien aussi prendre en compte les aspects économiques, ou le vieillissement de la population, comme le montrent les projections dans le temps.